

DOMMARTIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS MUNICIPALES
N°77-2026**

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX

Le 1^{er} SEPTEMBRE A VINGT HEURE TRENTE MINUTES

Le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de DOMMARTIN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE, sous la présidence d'Alain THIVILLIER, Maire.

Date de la convocation du CONSEIL MUNICIPAL : Mercredi 26 août 2026

Affichage Mairie : Mercredi 26 août 2026

PRESENTS : M. THIVILLIER Alain, Mme LAVET Catherine, M. BERRAT Jean-Louis, Mme ROSAT Aurélie, M. EVAUX Denis, Mme HANRIOT Isabelle, M. DREVET Jean-Nicolas, Mme TOURNIER Béatrice, M. DE LA TEYSSONNIERE Hervé, M. CHARVIN Patrick, Mme EYRIGNOUX Rachel, M. ROUX Jérémy, Mme CHAUVIN Anouchka, Mme MOURETIN Ségolène, M. TISSIER Franck, Mme WAJS Marianne, M. PERRIER Guy, Mme LEMOUZY Marie, M. CHARRON Mathieu, Mme PALARD Blanche, M. MARCELINO Patrice, Mme FONTANEL Claire, M. ESNAULT Paul.

Secrétaire de séance : Catherine LAVET

Objet : Validation du projet de columbarium

Rapporteur : Denis EVAUX

Vu la délibération n°56-2026 en date du 2 juin 2026 relative au vote d'une enveloppe financière pour le projet de columbarium

Vu l'avis de la commission Patrimoine communal - Commerces et économie ayant eu lieu le jeudi 30 juillet 2026,

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal de suivre l'avis de la commission Patrimoine communal - Commerces et économie en validant le projet de columbarium, présenté en séance.

Il est proposé de retenir les devis suivants :

- ART CASE pour un montant de 10 024 € HT
- VR PAYSAGES pour un montant de 3 130 € HT

Le Conseil municipal,

Où l'exposé de Monsieur l'Adjoint,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

-DE SUIVRE l'avis de la commission Patrimoine communal - Commerces et économie en validant le projet de columbarium, à savoir les 2 devis suivants :

- ART CASE pour un montant de 10 024 € HT
- VR PAYSAGES pour un montant de 3 130 € HT

-DIT que Monsieur le Maire sera chargé de toutes les formalités administratives, financières et juridiques liées à cette décision.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS, MOIS, AN SUSDITS.
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,
TRANSMIS EN PREFECTURE POUR EXECUTION

La secrétaire de séance,
Catherine LAVET



Le Maire,
Alain HUVILLIER

